

LETTRE D'INFORMATION DU CISIRH

JANVIER 2019

SIRH

Centre Interministériel des
Services Informatiques
relatifs aux Ressources
Humaines



Pour bien commencer l'année, visitez le

2^e SALON DES APPLICATIONS RH

SIRH



#CISIRHappliRH

jeudi 10 janvier 2019 – Station F

Le 2^e salon des applications RH organisé par le CISIRH se déroulera le jeudi 10 janvier 2019 à la Station F (plus grand campus de start-up au monde). Cette journée sera l'occasion pour les ministères, pour le CISIRH, mais également pour des start-up de présenter les applications innovantes qu'ils développent dans le domaine des ressources humaines.

Cette manifestation confirme la double vocation du CISIRH :

- contribuer à la mutualisation des socles SIRH avec la poursuite du mouvement de convergence sur l'interministériel qui vient de franchir une nouvelle étape avec le raccordement du Conseil d'Etat au SIRH interministériel RENOIRH ;
- être un incubateur d'innovation comme l'ont montré les ateliers de l'innovation de novembre 2018 qui ont permis de travailler sur les problématiques de Blockchain, d'intelligence artificielle et de Big Data et de proposer des maquettes d'applications développées en mode agile avec des correspondants venant notamment de plusieurs directions des ministères financiers (DGAFP, DGFIP, DB...).

En complément des stands dédiés aux différentes applications, le salon sera rythmé par trois tables rondes (cf. programme en page 3).

Le salon des applications RH s'adresse à toutes les personnes intéressées par la transformation numérique dans le domaine des RH, pour découvrir de nouveaux outils et dynamiser l'échange de bonnes pratiques.

Nous vous attendons nombreux le **10 janvier à partir de 9h30 à la Station F !**

Inscriptions

<https://www.galileo.finances.gouv.fr/index.php/838371?lang=fr>



L'actualité des projets du CISIRH

[RenoIRH] Déploiement du SIRH interministériel RENOIRH au Conseil d'Etat

A l'occasion du déploiement de RENOIRH le 17 décembre 2018, Mme Catherine BERGEAL et Grégoire PARMENTIER ont signé la convention de service entre la Haute juridiction et le CISIRH. Cette convention intègre les règles RGPD définies pour le CISIRH en sa qualité de « sous-traitant » des administrations qui lui confient leur gestion RH-payé. Les homologations de sécurité de RENOIRH et RENOIRH Décisionnel ont également été signées.

[PISSARHO] Nouvelle mise à jour du guide relatif à l'avancement de grade

Retrouver sur notre [portail Pissarho](#), la mise à jour **du guide relatif à l'avancement de grade**. Cette version annonce notamment les nouvelles dispositions permettant l'acquisition d'ancienneté de services effectifs pendant les périodes de disponibilité.



LETTRE D'INFORMATION DU CISIRH

JANVIER 2019



Centre Interministériel des
Services Informatiques
relatifs aux Ressources
Humaines

[CCE] Déploiement de deux API sur l'application INGRES

L'application INGRES (INstrument de Gestion des REférentiels) du CISIRH, centralisant l'ensemble de la réglementation de la fonction publique d'Etat, propose à présent deux API (interface de programmation applicative). Ces API ont pour objectif de fluidifier la diffusion et l'utilisation des nomenclatures réglementaires RH de la FPE.

L'API « **Nomenclatures** » permet d'obtenir, via une simple requête, la liste des codes réglementaires (codes corps, grade, grilles, absences, positions, ...) de toutes les nomenclatures gérées dans INGRES (300 000 codes répartis dans 300 nomenclatures environ). Elle peut être utilisée directement dans le développement de vos applications utilisant ces données afin de disposer de référentiels toujours « à jour ».

L'API « **Diffusions** » permet de récupérer au format Excel ou XML la liste des codes réglementaires présents dans INGRES (dans le même format que celui des diffusions officielles du « Noyau RH FPE »).

Une documentation précise de ces deux API est disponible dans l'espace INGRES et [sur le portail Pissarho](#).

[BSRMRH] Atelier "rémunération dans les groupes hors-échelle"

L'atelier interministériel consacré à la réglementation applicable en matière de « rémunération dans les groupes hors-échelle » a réuni une vingtaine de représentants des ministères ainsi que la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Cet atelier a eu pour objectifs de :

- confronter les pratiques de gestion des ministères sur cette réglementation ;
- répondre aux diverses interrogations des ministères.

[ESTEVE] Déploiement de l'application de dématérialisation des évaluations professionnelles au ministère de l'Agriculture

A la suite de la présentation de l'application ESTEVE le ministère de l'Agriculture s'inscrit pour un démarrage de l'utilisation de l'outil en 2020 pour les évaluations 2019.

L'image du mois

